



## Programme détaillé

*Et si,  
nous aussi,  
on parlait  
circuits  
courts !*

*Cep du Prieuré  
Saint-Péray (07)*



© photos : Grégoire Edouard - Pibois

**ardèche**  
LE DÉPARTEMENT

- L A  
D R O  
M E - LE DÉPARTEMENT

## Animateur des assises

**Pierre Chapsal,**

*Cabinet Horizon public  
conseils, spécialisé dans  
l'accompagnement des  
décideurs publics.*

## Ouverture des assises

**Sabine Buis,**

*vice-présidente en charge de  
l'attractivité, de l'agriculture,  
de la relation aux territoires  
et de la participation  
citoyenne - Département de  
l'Ardèche*



## Plénière 1 (matin)

### Feuillus : oubliés... et pourtant !

#### Thèmes abordés :

- Les feuillus : des essences à (re)valoriser pour proposer des produits à plus forte valeur ajoutée, avec des débouchés locaux
- Stratégie territoriale : un levier pour engager la transformation et la valorisation des bois

#### Le contexte 07-26 :

- Etat de la ressource en forêt publique et privée
- La récolte et les débouchés de l'exploitation

#### Intervenants :

- *René Sabatier,*  
*CRPF Auvergne-Rhône-Alpes, ingénieur de l'antenne Drôme – Ardèche*

Le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) est un établissement public administré par un conseil de propriétaires privés élus. Il a compétence pour orienter et développer la gestion des bois et terrains à vocation forestière des particuliers. Le CRPF concourt à la gestion durable des forêts privées.

*Plus d'informations : <https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr/>*

- *Jean-Luc Martin,*  
*ONF, directeur de l'agence Drôme - Ardèche*

L'ONF gère dans la région Auvergne-Rhône-Alpes une forêt publique variée, majoritairement composée de forêts de montagne multi-fonctionnelles, pour partie communales, ce qui implique une étroite collaboration avec les collectivités locales.

*Plus d'informations : [www.onf.fr/auvrhal/](http://www.onf.fr/auvrhal/)*

#### Témoignages et débat :

- Des exemples de valorisation du châtaignier,  
*Christophe Prince,*  
*Interbois Périgord, délégué, en charge de la diffusion des travaux inter-régionaux sur la valorisation du châtaignier.*  
Interbois Périgord est l'interprofession de la forêt et du bois en Dordogne. Elle compte un peu plus de 60 membres sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière forêt-bois. Intervenant depuis plus de 25 ans au développement de la filière sur son territoire, Interbois Périgord a coordonné une étude nationale avec des

professionnels pour œuvrer collectivement à la reconnaissance du châtaignier, essence en perte de vitesse dans son utilisation en construction.

Christophe Prince nous présentera les grandes lignes de ce programme. Débouchés, nouveaux usages et produits dans la construction, techniques de transformation seront les mots clés de son intervention.

*Plus d'informations : [www.interbois.fr/](http://www.interbois.fr/)*

*Le techno-guide du châtaignier : [franceboisforet.com/le-technoguide-du-chataignier](http://franceboisforet.com/le-technoguide-du-chataignier)*

- Une stratégie territoriale de valorisation du hêtre

*Philippe Eymard, vice-président de la Communauté d'agglomération d'Épinal, président de la Maison de l'emploi et des services publics des Pays d'Épinal et de Remiremont (porteuse de la marque Terres de Hêtre® en collaboration avec le PETR du Pays d'Épinal)*

*Et Quentin Rémy, Pays d'Épinal Cœur des Vosges, chargé de mission au Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)*

La marque Terres de Hêtre® s'adresse à l'ensemble des professionnels de la filière forêt-bois, privés et publics, transformateurs et fabricants, qui s'engagent dans une démarche de valorisation des bois de hêtre provenant du territoire français pour :

- retrouver un équilibre économique à la sylviculture du hêtre, en intégrant les incertitudes liées au changement climatique ;
- sécuriser l'approvisionnement par le développement des ventes façonnées et la vente par contrats ;
- favoriser la promotion et la commercialisation des produits en hêtre ;
- assurer le développement des entreprises locales de première et seconde transformation du hêtre.

Philippe Eymard accompagné de Quentin Rémy nous exposeront l'historique de la démarche « Terres de hêtre® », jusqu'à l'aboutissement de la marque ; qui a nécessité une forte implication des acteurs de l'amont et des professionnels de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> transformation. La collectivité a également joué un rôle majeur pour la réussite de ce projet.

*Plus d'informations : [www.terresdehetre.com](http://www.terresdehetre.com)*



## Plénière 2 (matin)

### **Gros bois et sapins : mal aimés... et pourtant !**

#### **Thèmes abordés :**

- Quelles sylvicultures pour rééquilibrer ces peuplements, pour améliorer leur qualité et ainsi faciliter leur commercialisation ?
- La transformation des gros bois et sapins : quels procédés, quels modèles économiques, quels produits.... pour renforcer leur valorisation en local ?

#### **Le contexte 07-26 :**

- Etat de la ressource en forêt publique et privée
- La récolte et les débouchés de l'exploitation

#### Intervenants :

- *Jean-Luc Martin, ONF, directeur de l'agence Drôme - Ardèche*
- *René Sabatier : CRPF Auvergne-Rhône-Alpes, ingénieur de l'antenne Drôme – Ardèche*

#### **Témoignages et débat :**

- Quelles sylvicultures pour améliorer les peuplements et leur commercialisation ?  
*François Xavier Nicot, ONF Auvergne-Rhône-Alpes, adjoint du directeur territorial, Direction territoriale Rhône-Alpes*  
L'ONF est confronté à l'augmentation du diamètre de ses bois sur pied, tout particulièrement en sapinières. L'office a engagé, depuis plusieurs années des réflexions et des expérimentations pour rééquilibrer les peuplements. François Xavier Nicot apportera le point de vue du gestionnaire des forêts publiques sur cette problématique des gros bois et du sapin. Il engagera la discussion sur la définition des gros bois et très gros bois. Il présentera les travaux de l'ONF ainsi que les stratégies, les « adaptations sylvicoles » mises en place pour mieux répondre aux besoins de la 1<sup>re</sup> transformation et ainsi davantage absorber et réguler ces gros bois en forêt.
- Des exemples de valorisations pour les gros bois et sapins.  
*Jérémy Geilser, CRITTBois Occitanie, directeur*  
Le CRITTBois Occitanie est un centre technique dédié au bois, intervenant sur le grand sud-ouest de la France. Il accompagne des entreprises sur des projets de

développement de produits et/ou de procédés, sur l'amélioration de leur compétitivité et sur les démarches de qualité, de certification. Dans le cadre de ces projets, le CRITTBois Occitanie a réalisé une étude sur la valorisation des gros bois.

Jérémy Geilser présentera le résultat de ce travail et abordera en particulier les procédés techniques dont les difficultés de transformation, les contraintes économiques et les perspectives pour améliorer la valorisation de ces gros bois et sapins.

*Plus d'informations : <http://www.critt-bois.com/>*

- Un programme régional pour valoriser les gros bois et le sapin.

*Anaïs Laffont, FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes, chargée de mission*

FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes est l'interprofession forêt bois à l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes issue de la fusion d'Auvergne Promobois et de FIBRA. Suite au voyage d'étude réalisé en Allemagne en 2016, qui a permis à une délégation d'une trentaine d'entreprises de Rhône-Alpes de découvrir les techniques mises en place dans ce pays voisin pour transformer le sapin et les gros bois, FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec les autres acteurs régionaux de la filière forêt-bois (COFOR, ONE, Propriétaires privés...) a décidé d'engager un programme régional interprofessionnel ambitieux visant la valorisation des gros bois et du sapin.

Anaïs Laffont qui porte la mise en œuvre de ce programme, en présentera les grandes lignes, centrées autour de la sylviculture et de l'exploitation, de l'optimisation des sciages, des usages dans des produits techniques (séchage, collage...) ainsi que la promotion de l'essence « Sapin » qui subit un déficit d'image auprès des utilisateurs.

*Plus d'informations : <http://www.fibra.net>*

- le Programme régional de la forêt et du bois (PRFB) : des réponses aux problématiques et en faveur des projets drômardéchois ?

*Nicolas Stach, DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes – SERFOBE, responsable du pôle compétitivité de la filière bois*

Le PRFB doit être la déclinaison régionale du Programme national forêt bois (PNFB). Prévu par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, le PNFB constitue le cadre stratégique des interventions de l'État et des collectivités pour les 10 prochaines années. Il a été approuvé par décret le 8 février 2017. Les objectifs du PNFB ont vocation à être déclinés et adaptés régionalement :

- Créer de la valeur en France en mobilisant la ressource forestière de manière durable ;
- Répondre aux attentes des citoyens et s'intégrer aux projets des territoires ruraux ;
- Adapter les forêts aux évolutions du climat ;
- Développer les synergies entre forêt et industrie.

Sous l'autorité de la Commission régionale de la forêt et du bois, 5 groupes de travail se sont constitués pour élaborer le programme régional et se sont réunis deux fois de mars à juin 2017. Le PRFB sera approuvé courant 2018. Affirmée dans le PNFB, l'approche territoriale a été prise en compte dans la mise en œuvre du diagnostic et devrait se décliner dans les réponses opérationnelles.

*Plus d'informations : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Foret-Bois-Energies>*



**Atelier n°1** (après-midi)

## **S'adapter et anticiper les débouchés : l'essence du circuit court ?**

Rôle/actions à mener pour et par l'amont (les propriétaires publics ou privés) afin de mieux alimenter la filière.

### **Enjeux :**

Le temps de la gestion forestière et celui des entreprises et de leur marché est radicalement différent. Des rapprochements doivent intervenir. Les détenteurs de la ressource doivent davantage prendre en compte les attentes du client final et donc celles de la 1<sup>re</sup> transformation, pour participer activement à l'amélioration de la compétitivité globale de la filière. Les acteurs de l'aval doivent davantage intégrer les caractéristiques de la ressource-bois présente dans les massifs drômardéchois, pour ainsi relocaliser partie de leur approvisionnement et contribuer au rapprochement « amont-aval » dans une logique de filière et de circuits de proximité.

Cet atelier sera axé sur la mise en gestion et la mobilisation de la ressource locale.

Il s'agira tout particulièrement de s'interroger sur les leviers d'actions, les outils disponibles (à conforter, améliorer)... ou à imaginer, pour que l'amont (public et privé) puisse approvisionner plus et mieux l'aval, dans une logique de circuits de proximité. Il s'agira également d'identifier les contraintes et attentes des propriétaires pour développer la mise en production de leur forêt.

### **Animateur :**

*Boris Boucher, FIBOIS Ardèche Drôme, directeur*

### **Rapporteur :**

*Gérard Chaurand, UFPA, président*

### **Intervenants/témoignages :**

- *Boris Boucher, Fibois Ardèche Drôme sur l'étude des marchés de l'aval et la mercuriale des prix*

Le porter à connaissance des besoins de l'aval peut être un levier pour faciliter la mise sur le marché de produits adaptés. C'est dans cette optique que Fibois Ardèche Drôme a enquêté, à l'échelle de la Drôme et de l'Ardèche, les acteurs de la transformation du bois en 2016

*Plus d'informations : <http://www.fibois.com/>*

- *Vincent Garaud, expert forestier, sur l'outil ASLGF*

Le regroupement des propriétaires privés dans le cadre d'ASLGF (Association syndicale libre de gestion forestière), dotées de plans simples de gestion concertés, est plébiscité depuis plusieurs années pour faciliter la mise en gestion et en production de la forêt, pour alimenter durablement les acteurs de l'aval. Vincent Garaud, expert forestier qui gère plusieurs ASLGF en Ardèche, témoignera de son expérience sur le fonctionnement d'un tel outil, sur ses atouts et limites éventuelles ; sur les pistes d'amélioration... dans une optique de mobilisation durable de la ressource et pour alimenter une filière bois locale.

- *Marion Davezis, chargée de mission ONF AURA, sur les chantiers publics/privés ;*

La mise en place de chantiers public/privé (au travers notamment des programmes régionaux Symbiose, METIS) vise également la massification de l'exploitation du bois. Depuis quelques années, l'ONF, en lien étroit avec les COFOR Auvergne-Rhône-Alpes, la Chambre d'agriculture et des acteurs privés de l'exploitation forestière (tout particulièrement la coopérative COFORET), expérimente ces nouveaux modes d'exploitation et de commercialisation.

Marion Davezis présentera les premiers résultats de ces démarches en termes de mobilisation supplémentaire de bois et précisera dans quelle mesure elles contribuent aussi à approvisionner la filière bois locale.



## **Atelier n°2** (après-midi)

### **Vendre plus de bois local (en local !) : la réalité du circuit-court ?**

Rôle/actions à mener par la filière, de l'amont à l'aval, pour une meilleure transformation et valorisation locale de la ressource.

#### **Enjeux :**

L'état des lieux de la ressource forestière locale pointe certaines contraintes, néanmoins, l'étude des besoins des acteurs de la transformation du bois réalisée par Fibois en 2016 démontre un réel besoin d'approvisionnement en local pour certains marchés. Quelles sont les clés pour se faire rencontrer l'offre (la ressource en bois

local) et la demande (besoins de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> transformation) ? Comment transformer et commercialiser davantage de bois local sur nos territoires ?

**Animateur :**

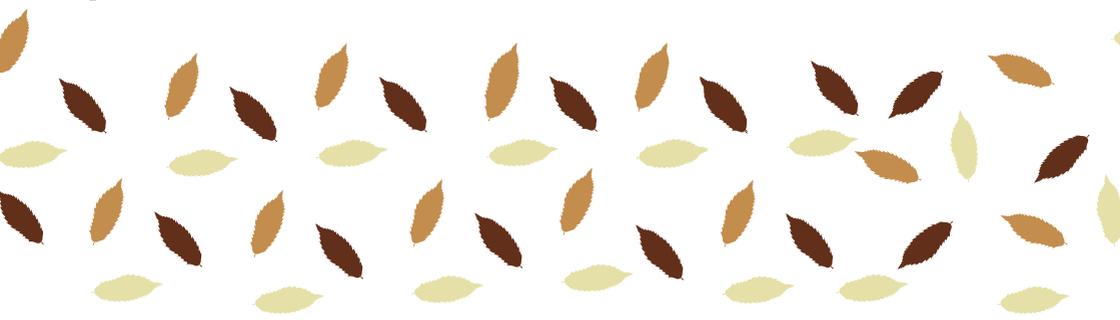
*Pascal Marchaisson, CFPF (Centre de formation professionnelle forestière de la CCI de la Drôme, Châteauneuf-du-Rhône), directeur*

**Rapporteur :**

*Antonin Delisle, Conseil départemental de la Drôme, chef du service développement agricole, agroalimentaire et bois (SDAAB), Direction économie emploi insertion*

**Intervenants/témoignages :**

- *Jean-Luc Vallet, gérant de la scierie Vallet Frères (basée à Lens-Lestang - 26), sur la problématique de la ressource en feuillus pour travailler sur une niche (piquets en châtaigniers, ganivelles en robiniers) ; sur la concurrence du bois-énergie.*
- *Pascal Michelard, scierie Michelard (basée à Chabeuil - 26), sur l'évolution des acteurs de la 1<sup>re</sup> transformation vers une activité de négoce et davantage de services/conseils aux particuliers, artisans. Témoignage sur « Rénov'Bois », collectif d'entreprises proposant des projets de rénovation ou extension de maisons individuelles en bois local.*
- *Olivier Chovet, gérant de la Sarl La Fabrique (basée à Saint Jean en Royans - 26), sur l'enjeu que représente la professionnalisation de la filière, la communication en faveur de la valorisation du bois local, la sensibilisation de différentes cibles : grand public, architectes, bailleurs sociaux, collectivités locales.*



**Atelier n°3** (après-midi)

**L'implication locale : le moteur du circuit court ?**

Rôle/actions des acteurs publics locaux pour impulser et accompagner de nouvelles dynamiques en faveur de la filière locale.

**Enjeux :**

Les freins au développement de la filière forêt-bois sont nombreux et connus : le morcellement, la mobilisation des

propriétaires, la sortie des bois, le développement de produits à plus forte valeur ajoutée... Sur tous ces sujets, les acteurs publics peuvent peser pour impulser et accompagner la montée en puissance de la filière. La mise en place de stratégie territoriale opérationnelle mobilisant la commande publique, les outils fonciers, la promotion des métiers peut contribuer à cette mise en mouvement.

**Animateur :**

*Renaud Vincent, Syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement de l'Ardèche, chargé de mission*

**Rapporteur :**

*Maryline Fournier, COFOR Ardèche, chargée de mission*

**Intervenant/témoignage :**

*Pierre Paccard, PNR des Bauges, sur la mise en place de procédure Déclaration d'intérêt général ; Depuis 2001, le PNR des Bauges porte une stratégie globale de développement de la filière sur son territoire, dans le cadre d'une charte forestière du territoire. Dans ce cadre, Pierre Paccard, chargé de mission au sein du PNR a mis en œuvre, pour le compte des communes, des Déclarations d'intérêt général (DIG) pour la réalisation de dessertes forestières en forêt privée. Il présentera le processus et son impact direct sur la réalisation de desserte.*

*Plus d'informations : <http://www.parcdesbauges.com>*



## Plénière de restitution de la journée

(après-midi)

- Restitution des ateliers
- Présentation de la politique filière forêt-bois de la Région Auvergne-Rhône-Alpes par Raymond Vial, conseiller délégué à la forêt et au bois
- Bilan de la journée
  - *Bernadette Roche, conseillère départementale déléguée à la forêt et à l'aménagement foncier, Département de l'Ardèche*
  - *Christian Morin, vice-président en charge des bâtiments, des transports et de la filière bois, Département de la Drôme*
  - *Patrick Désormeaux, président de FIBOIS Ardèche Drôme*

## Interventions de Clôture

- *Laurent Ughetto, président du Département de l'Ardèche*
- *Marie-Pierre Mouton, présidente du Département de la Drôme*



## **Glossaire**

ASLGF : association syndicale libre de gestion forestière

COFOR : association des communes forestières

CRITT : centre régional d'innovation et de transferts de technologie

CRPF : centre régional de la propriété forestière

DIG: déclaration d'intérêt général

DRAAF : direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

FIBOIS Ardèche-Drôme : interprofession de la filière bois Ardèche-Drôme

FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes : Interprofession de la filière bois Auvergne-Rhône-Alpes

ONF : office national des forêts

PEFC : certification de gestion forestière durable

PETR: pôle d'équilibre territorial et rural

PNR : parc naturel régional

PRFB : plan régional de la forêt et du bois

SERFOBE : service régional de la forêt, du bois et des énergies

UFPA : Union des forestiers privés de l'Ardèche



**organisées en étroite  
collaboration avec**



**et le soutien technique de**

